

## POSTE À POURVOIR : CHAUFFEUR ROUTIER



En devenant **chauffeur routier**, vous conduisez et exploitez les véhicules d'une unité de transport, comme convoyeur ou chauffeur d'autorités militaires (véhicules légers).

## RÉMUNÉRATION

À votre entrée en école  
(aviateur), votre solde est de : 1 580€ net\*

## AVANTAGES

- Pratique du sport (4h/semaine) pendant les horaires de travail ;
- 45 jours de permission/an ;
- 75% de réduction sur les tarifs SNCF pour vous et 50% pour votre famille ;
- Solde égale que vous soyez un homme ou une femme ;
- Aide au logement ou hébergement sur place ;
- Aide pour le permis de conduire de catégorie C (poids lourds).

## VOTRE RÔLE :

- **Conduite et exploitation de divers véhicules militaires** (légers, poids lourds, super poids lourds, autobus, véhicules spéciaux...) ;
- **Transport** de passagers ;
- **Conditionnement** et transport du fret ;
- Participation aux activités de l'atelier ou du service
- Affectation possible dans une plateforme de transport interarmées, division transport d'une base aérienne, ou centre de transport de munitions.

## ET APRÈS ?

- Après 2 ans de contrat, au grade de caporal, vous vous voyez confier rapidement des tâches relatives à la préparation et l'exécution de missions de transport de fret, d'autorité, de transport en commun de personnels.
- Possibilité de passer l'examen SN1 pour accéder au grade de caporal-chef.
- Opportunité de recrutement en interne offrant l'accès au corps des sous-officiers.

## CONVAINCU ?

Seulement **6 éléments sont indispensables** pour vous engager en tant que chauffeur routier, si vous avez :

- la nationalité française ;
- plus de 23 ans et moins de 30 ans à la date de signature du contrat ;
- effectué sa JDC (Journée défense et citoyenneté) ;
- au minimum un niveau 3eme ;
- le permis B en poche ;
- passé avec succès les tests de sélection (dont tests médicaux).

Pour plus d'informations, contactez le CIRFA Air de Grenoble :



10 rue Cornélie Germond, 38000 Grenoble  
04 76 76 22 22

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00

## POSTE À POURVOIR : ÉLECTROTECHNICIEN



En devenant **électrotechnicien**, mon rôle est de répondre au besoin de l'utilisateur et d'assurer une permanence opérationnelle.

## RÉMUNÉRATION

À votre entrée en école (aviateur), votre solde est de : 1 580€ net\*

## AVANTAGES

- Pratique du sport (4h/semaine) pendant les horaires de travail ;
- 45 jours de permission/an ;
- 75% de réduction sur les tarifs SNCF pour vous et 50% pour votre famille ;
- Solde égale que vous soyez un homme ou une femme ;
- Aide au logement ou hébergement sur place ;

## VOTRE RÔLE :

- **Réalisation** d'opérations de modification, mise en place, réparation ou entretien sur des installations électriques basse et haute tension, de froid et de climatisation, et d'alimentation de secours en énergie, en fonction de la qualification acquise dans le civil ;
- **Relevés** et mises à jour de documents techniques ;
- **Participation** à la maintenance du balisage aéronautique ;
- **Permanences** opérationnelles dans une centrale électrique ;
- Participation aux **opérations extérieures** (OPEX) pour la mise en œuvre d'une centrale électrique projetable et d'une machine de traitement d'eau.

## ET APRÈS ?

- Possibilité de passer l'examen SN1 pour accéder au grade de caporal-chef.
- Opportunité de recrutement en interne offrant l'accès au corps des sous-officiers.

## CONVAINCU ?

Seulement **6 éléments sont indispensables** pour vous engager en tant que qu'électrotechnicien, si vous avez :

- la nationalité française ;
- entre 17 ans et moins de 30 ans à la date de signature du contrat ;
- effectué votre JDC (Journée défense et citoyenneté) ;
- au minimum un niveau CAP/BEP dans le domaine de spécialité ;
- le permis B serait un plus ;
- passé avec succès les tests de sélection (dont tests médicaux).

Pour plus d'informations, contactez le CIRFA Air de Grenoble :



10 rue Cornélie Germond, 38000 Grenoble  
04 76 76 22 22

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00

## POSTE À POURVOIR : AGENT POLYVALENT BÂTIMENT



MILITAIRE  
DU RANG



CONTRAT : 4 ANS



CAP/BEP



GRENOBLE

En devenant **agent polyvalent bâtiment**, vous réalisez notamment des travaux divers dans tous les corps de métier du bâtiment (peinture, revêtement, maçonnerie, carrelage, plomberie et installations sanitaires, chauffage, menuiserie, serrurerie et métallerie...).

## RÉMUNÉRATION

À votre entrée en école  
(aviateur), votre solde est de : 1 580€ net\*

## AVANTAGES

- Pratique du sport (4h/semaine) pendant les horaires de travail ;
- 45 jours de permission/an ;
- 75% de réduction sur les tarifs SNCF pour vous et 50% pour votre famille ;
- Solde égale que vous soyez un homme ou une femme ;
- Aide au logement ou hébergement sur place ;

## VOTRE RÔLE :

En tant qu'agent polyvalent bâtiment, vous intervenez dans tous les corps de métiers du bâtiment :

- **Gros œuvre et finitions** : peinture et revêtement, maçonnerie, carrelage et dérivés du plâtre.
- **Installations sanitaires et thermiques** : plomberie, chauffage.
- **Aménagement intérieur et décoration** : menuiserie, serrurerie et métallerie.
- Vous participez au **déploiement des matériels** spéciaux d'infrastructure (abris avions, abris matériels...)
- Vous assurez des **missions très polyvalentes**, du gros œuvre aux finitions, de l'aménagement intérieur à la décoration.

## ET APRÈS ?

- Possibilité de passer l'examen SN1 pour accéder au grade de caporal-chef.
- Opportunité de recrutement en interne offrant l'accès au corps des sous-officiers.

## CONVAINCU ?

Seulement **6 éléments sont indispensables** pour vous engager en tant que qu'agent polyvalent bâtiment, si vous avez :

- la nationalité française ;
- entre 17 ans et moins de 30 ans à la date de signature du contrat ;
- effectué votre JDC (Journée défense et citoyenneté) ;
- au minimum un niveau CAP/BEP dans le domaine de spécialité ;
- le permis B serait un plus ;
- passé avec succès les tests de sélection (dont tests médicaux).

Pour plus d'informations, contactez le CIRFA Air de Grenoble :



10 rue Cornélie Germond, 38000 Grenoble

04 76 76 22 22

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00

\*Solde pour un célibataire sans enfant, non logé sur base.